

NOUVEAUX PROGRAMMES & NOUVELLES ÉVALUATIONS



Premières analyses

À la rentrée 2016, les nouveaux programmes des cycles 2 et 3 et de nouvelles modalités d'évaluation pour tous les cycles vont entrer à l'école. Que peuvent changer ces nouvelles dispositions pour les élèves? Quelles conséquences pour notre travail? Le SNUipp-FSU vous propose un premier décryptage.

NOUVEAUX PROGRAMMES

De nouveaux programmes de cycle 2 et 3 entreront en vigueur à la rentrée 2016. Ils ont été présentés et votés au Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Pour sa part, le SNUipp-FSU a plaidé pour des programmes exigeants mais réalistes, concis et opérationnels. Le résultat final n'est pas à la hauteur de l'ambition que nous portons pour la réussite des élèves et pour le travail des enseignants. Les programmes sont de qualité inégale en fonction des matières: si les orientations en français et mathématiques vont dans le bon sens, ce qui est demandé en sciences, langues vivantes, arts, et EPS reste parfois inadapté et irréaliste pour les élèves de l'école primaire. En général, les programmes de cycle 2 sont meilleurs que ceux de cycle 3 mais, pour l'ensemble, la barque continue d'être bien chargée.

QUI A VOTÉ QUOI?

Pour la première fois au CSE, la communauté éducative a dû se prononcer sur l'ensemble des programmes de l'école et du collège (cycle 2, 3 et 4). Pour notre part, nous nous sommes abstenus, le projet étant de qualité trop inégale.



18 VOIX POUR
dont le SE-UNSA
et le Sgen-CFDT

12 ABSTENTIONS

dont le SNUipp-FSU
et la FCPE.



21 VOIX CONTRE
dont le SNES, FO,
la CGT et le Snaic.

+ CE QUI VA DANS LE BON SENS

Français, mathématiques & histoire-géographie

En français comme en mathématiques et en histoire-géographie, les programmes ont été lissés pour être présentés de façon plus homogène et cohérente.

Mathématiques

En mathématiques, on donne de l'importance à la résolution de problèmes et au raisonnement. Les compétences attendues sont plus claires et bien détaillées avec des exemples de situations d'activités et de ressources.

Français

En français, ces programmes font bien l'équi-

libre entre les nécessaires apprentissages explicites, les activités d'entraînement, d'automatisation et la compréhension, la découverte, la manipulation et la production. Ils insistent surtout sur le fait que pour bien apprendre, il faut faire lire, lire... et écrire. Écrire avec des activités variées et pas seulement une dictée quotidienne!

« Questionner le monde »

Pour « questionner le monde » au cycle 2 et Histoire et géographie en cycle 3, les programmes présentent une progression et un découpage annuels dans le cycle 2 et 3 s'appuyant sur la chronologie. On peut néanmoins regretter un programme très « franco-centré ».

- CE QUI RESTE COMPLEXE ET INADAPTÉ

Avec des contenus parfois irréalistes et inadaptés aux élèves de l'école primaire, certaines matières développent des approches qui prennent insuffisamment en compte la singularité du métier des professeurs des écoles qui sont des experts polyvalents et non des spécialistes de chaque discipline.

Les enseignements artistiques

Les enseignements artistiques, qui englobent arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts au cycle 3, sont irréalistes et « hors sol ». Ils renvoient à des expériences vécues, difficiles à mettre en œuvre partout (visites de musées...). Les concepts développés sont

inaccessibles et décourageants: Par exemple, « la perception de la relation entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée s'affine et profite de la découverte d'œuvres contemporaines ou passées significatives des conceptions et des questions relatives à la matérialité et à la couleur. »

► Quelques allègements bienvenus mais insuffisants ont été réalisés comme la suppression au cycle 2 de l'obligation de « connaître diverses formes artistiques de représentation du monde: œuvres contemporaines et du passé, occidentales et extra-occidentales ».

CE QUI RESTE COMPLEXE ET INADAPTÉ (SUITE)

Sciences

Le programme est pléthorique surtout en cycle 3 - à mettre en œuvre avec un horaire dédié diminué - et certains choix sont incompréhensibles. Il est demandé d'étudier « *la représentation en conception assistée par ordinateur* » ou « *les mouvements dont la valeur de la vitesse (module) est constante ou variable (accélération, décélération) dans un mouvement rectiligne* » ou encore, « *les micros organismes* » comme si les écoles bénéficiaient de petits laboratoires. Par contre, on ne parle plus jamais de circulation et de respiration qui sont de vrais sujets d'étude pour les élèves dans le cadre notamment de la

connaissance de leur corps.

► Quelques petits allègements ont été obtenus avec la suppression de l'étude des « *conversions d'énergie, de la connaissance des unités de vitesse usuelles et des exoplanètes* ».

Langues vivantes

la marche reste haute. Au cycle 3, au travail d'oral s'ajoutent de nombreuses compétences écrites. Des objectifs qui sont démesurés au regard du nombre d'élèves par classe et des conditions de formation des enseignants.

► À noter un allègement pour le cycle 2 : suppression de l'enseignement de l'écrit

EPS

L'EPS apparaît d'abord au service d'autres apprentissages comme l'éducation à la santé, les langues vivantes, la socialisation, reléguant parfois au second plan et dans le flou le développement physique et sportif des élèves. La natation se retrouve dans deux champs d'apprentissages, les jeux collectifs sont mélangés avec les jeux d'opposition duels, la danse et la gymnastique sont confondus. Les attendus de fin de cycle sont peu clairs et souvent peu pertinents pour l'EPS : « *savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer* » par exemple.

Manque de concision

La demande de concision portée par le SNUipp n'est pas au rendez-vous puisque le programme de cycle 2 comporte 80 pages et celui du cycle 3 plus de 100. C'est 4 fois plus qu'en 2008 et 2 fois plus qu'en 2002 et cela sans l'EMC (Enseignement moral et civique). On ne peut certes pas évaluer la qualité des programmes à leur longueur mais on peut par contre se demander comment les enseignants vont se les approprier sans formation continue programmée à ce jour. Quand un professeur de collège aura 10 ou 20 pages à lire pour sa discipline, un professeur d'école devra lui en étudier 5 à 10 fois plus. On pense notamment au découragement qui guette ceux qui auront une classe à cheval sur les cycles 2 et 3.



Formation continue et programmes en version papier: des priorités

Extrait de la déclaration du SNUipp-FSU à la ministre lors du CSE :

« On ne peut pas parler de priorité au primaire, quand les seules mesures en terme de formation continue ciblent la réforme du collège alors que les PE n'auront droit au mieux qu'à 3 à 9 heures d'animations pédagogiques un mercredi après-midi. »

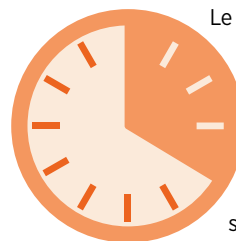
« On ne peut pas parler de priorité au primaire quand les enseignants de maternelle ont été obligés - sans formation continue également - de se débrouiller seuls pour télécharger et imprimer des nouveaux programmes et des docu-



ments d'accompagnement qui sont pourtant de grande qualité. Connaissez-vous des métiers où de telles évolutions sont si peu accompagnées ? »

« Le ministère vient d'ailleurs de trouver des moyens pour réaliser un sondage auprès des parents sur l'école. Alors soyons optimiste ! Nous sommes persuadés qu'il est donc possible de financer l'envoi des nouveaux programmes, l'outil professionnel des enseignants, en version papier dans les écoles. »

Horaires et contenus: ça ne tient pas



Le ministère a proposé une nouvelle grille fixant les horaires d'enseignement. Pour permettre la mise en place de l'EMC, il a diminué les horaires en arts ou en sciences (moins 9 heures en arts au C2, moins 6 heures

en arts et moins 6 heures en sciences au C3) mais pas les contenus qui restent lourds. Nous avons voté contre l'arrêté des horaires, craignant un programme intenable qui contraindrait les enseignants des écoles à faire des choix, chacun dans leur coin, en laissant de côté certains contenus. Cela finira par être inégalitaire pour les élèves, comme l'avait relevé l'Inspection générale à propos des programmes de 2008.

Nous nous sommes opposés aux propositions d'alourdissement qui souhaitent par exemple ajouter au sein des programmes de cycle 2 et 3 le référentiel de compétences du cycle 4 pour l'Éducation aux médias.

Bien évidemment, comme c'est le cas actuellement, les écoles pourront continuer à produire des journaux d'école, à investir la semaine de la presse, à lancer des initiatives avec le Clemi par exemple... Mais elles n'auront pas une matière supplémentaire à enseigner.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES


À la rentrée 2016, de nouvelles modalités d'évaluation des élèves entreront en vigueur. Pour la maternelle, elles sont plutôt positives. Par contre, les nouveaux livrets scolaires pour les cycles 2 et 3 proposés par le ministère sont loin d'être aboutis. Au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), le SNUipp-FSU a émis de vives réserves sur un texte comportant encore trop d'inconnues notamment pour la charge de travail des enseignants.

MATERNELLE, une tonalité positive et bienveillante

Au cycle 1, l'évaluation des élèves s'appuiera désormais sur deux dispositions :

1 • Un carnet de suivi des apprentissages

Sa forme est laissée à l'entière initiative des équipes de cycle. Selon le nouveau texte, « il devra être régulièrement renseigné par l'enseignant de la classe, selon une fréquence adaptée à l'âge de l'élève ». Ce document « papier » suit l'élève en cas de changement d'école au cours de sa scolarité en maternelle.

 Nous avons demandé et obtenu que ce dispositif soit accompagné d'un guide à l'usage des enseignants et des inspecteurs. Pour nous, il s'agit d'avoir un rendu allégé et positif auprès des familles. L'évaluation ne doit pas être envahissante et chronophage et donner lieu à des grilles pléthoriques à cocher.

QUI A VOTÉ QUOI ?

Le CSE s'est prononcé unanimement en faveur de ce dispositif.



54 VOIX

POUR



5

ABSTENTIONS



0 VOIX

CONTRE

dont le SNUipp-FSU

2 • Un bilan synthétique renseigné et remis aux familles à la fin du cycle 1

Il reprend les cinq domaines des programmes et une rubrique « apprendre et vivre ensemble ». Au total, dix-huit items à renseigner selon trois degrés d'échelle : *ne réussit pas encore / est en voie de réussite / réussit souvent*. L'enseignant renseigne également les points de réussite et ceux à améliorer.

	[PRÉNOM] NE RÉUSSIT PAS ENCORE	[PRÉNOM] EST EN VOIE DE RÉUSSITE	[PRÉNOM] RÉUSSIT SOUVENT	POINTS FORTS ET BESOINS À PRENDRE EN COMPTE
1. MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS				
Langage oral : communication, expression				
Compréhension d'un message oral ou d'un texte lu par l'adulte				
Découverte de l'écrit : relations entre l'oral et l'écrit				
Geste graphique, écriture				
Mémorisation, restitution de textes (comptines, poèmes...)				
2. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE				
Engagement, aisance et inventivité dans les actions ou déplacements				
Coopération, interactions avec respect des rôles de chacun				
3. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES				
Engagement dans les activités, réalisation de productions personnelles :				
dessin, compositions graphiques, compositions plastiques				
Engagement dans les activités, réalisation de productions personnelles :				
voix, chants, pratiques rythmiques et corporelles				
4. CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSÉE				
Utilisation des nombres				
Première compréhension du nombre				
Petits problèmes de composition et de décomposition de nombres (ex : 3 c'est 2 et encore 1 ; 1 et encore 2)				
Tris, classements, rangements, algorithmes				
5. EXPLORER LE MONDE				
Temps : repérage, représentations, utilisation de mots de liaison (puis, pendant, avant, après...)				
Espace : repérage, représentations, utilisation des termes de position (devant, derrière, loin, près...)				
Premières connaissances sur le vivant (développement ; besoins...)				
Utilisation, fabrication et manipulation d'objets				
Compréhension de règles de sécurité et d'hygiène				
APPRENDRE ENSEMBLE ET VIVRE ENSEMBLE				
Maintien de l'attention, persévérance dans une activité				Observations réalisées par l'enseignant(e)
Prise en compte de consignes collectives				
Participation aux activités, initiatives, coopération				
Prise en compte des règles de la vie commune				

LIVRETS DES CYCLES 2 ET 3, de vives réserves

Aux cycles 2 et 3, les enseignants travailleront aussi avec de nouvelles dispositions d'évaluation des élèves.

Des bilans périodiques

Ils sont à remettre aux familles plusieurs fois dans l'année, (périodicité laissée au choix des équipes) et à renseigner à partir d'une application en positionnant l'élève sur quatre niveaux de maîtrise :

- objectifs d'apprentissage non atteints
- objectifs d'apprentissage partiellement atteints
- objectifs d'apprentissage atteints
- objectifs d'apprentissage dépassés

Avec des appréciations par matière et le détail des projets menés.

Extrait du livret périodique de CM1 et CM2 présenté par le ministère

Domaine d'enseignement	Éléments à évaluer	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Objectifs d'apprentissage 3				
			NON ATTEINTS	PARTIELLEMENT ATTEINTS	ATTEINTS	DÉPASSÉS	
MATHÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et calcul Grandeurs et mesures 	<ul style="list-style-type: none"> Fractions simples Nombres décimaux Longueurs Aires Angles 	En dehors des fractions simples, où Jean éprouve encore des difficultés, le niveau en mathématiques est conforme aux attentes.				

1 Un menu déroulant propose des éléments du programme à l'enseignant qu'il sélectionne au choix.

2 Une appréciation par matière.

3 Quatre échelons pour positionner l'élève.

Un bilan de fin de cycle


Il est à remettre aux familles en fin de CE2 et positionnent l'élève sur les acquis des huit domaines du socle.

Des livrets harmonisés sur le cycle ? Pas vraiment pour le cycle 3

Au cours des débats au CSE, suite à un amendement déposé par l'Unsa et le Sgen-cfdt, le ministère a fait préciser que l'évaluation devait s'inscrire dans la logique de cycle. Ça, c'est sur le papier. Dans les faits, le texte continue de différencier les situations au sein du cycle 3 :

- **Le livret de 6^e autorise toujours la possibilité de notes, pas celui de CM1-CM2.** Pourquoi une telle différence ? La logique de cycle aurait dû conduire à une harmonisation dans un sens ou dans l'autre.
- **Le livret de 6^e est présenté de manière allégée par matière, pas celui de CM1-CM2.** On ne laisse pas la même liberté aux enseignants des écoles puisqu'ils sont obligés d'évaluer les sous domaines à l'intérieur de chaque matière. Par exemple

pour les maths : nombres et calculs – grandeurs et mesures – espace et géométrie

 **C'est pour ces deux raisons que le SNUipp-FSU, favorable aux cycles, n'a pas soutenu cet amendement qui maintient en réalité deux livrets différents au sein du cycle 3. Rien ne justifie un traitement différencié entre les enseignants du primaire et ceux du collège.**



Encore trop d'inconnues

D'une façon générale, les nouvelles dispositions présentées par le ministère comportent encore trop d'inconnues :

- **Au sujet de la confidentialité des données :** nous voulons des garanties sur la sécurisation des informations contenues sur l'application « livret scolaire » et le non croisement des fichiers. Nous demandons que l'avis de la CNIL soit communiqué aux enseignants.
- **Au sujet de la charge de travail des enseignants :** personne n'a vu fonctionner l'application qui devra être utilisée par les enseignants. Est-elle ergonomique et simple d'utilisation ? À ce stade, rien ne permet de le dire.
- **Au sujet de l'intérêt pédagogique :** nous n'avons aucune visibilité sur la nature et le nombre des compétences que les enseignants auront à choisir pour leur livret dans le menu déroulant de l'application nationale.

QUI A VOTÉ QUOI ?

Au CSE, l'arrêté réglementant ces nouveaux livrets scolaires a été adopté. Le SNUipp-FSU a pour sa part, refusé de les voter car le texte comporte encore trop d'inconnues.



41 VOIX POUR
dont l'Unsa,
la CFDT et la FCPE



21 VOIX CONTRE
dont FO, la CGT,
le Snalc



4 ABSTENTIONS



6 REFUS DE VOTE
dont le SNUipp-FSU



LES ENSEIGNANTS ONT LEUR MOT À DIRE

Le SNUipp-FSU a donc émis les plus vives réserves sur ce dispositif que les enseignants n'ont pas vu fonctionner et ne l'a donc pas approuvé lors du CSE.

Notre position est claire : Dès maintenant, nous demandons que ces livrets soient testés par les

enseignants afin qu'ils puissent les faire évoluer dans le bon sens plutôt qu'ils soient imposés d'en haut. C'est nous, les professionnels, qui allons travailler avec ces outils. Nous avons donc notre mot à dire ! Ne laissons personne décider à notre place.